Radar Foncier

RAPPORT ACHETEUR · AVANT DE FAIRE UNE OFFRE

1234, rue de l'Exemple

Lot 0 001 002 | Zone D-102Hb | 25 octobre 2026

Voir la propriété sur Google Maps

Pré-analyse, pas un avis officiel. Ce rapport est une pré-analyse générée automatiquement à partir de données publiques. Il ne constitue pas un avis officiel de la Ville de Saint-Exemple, ni un avis juridique, ni un avis d'urbaniste ou d'arpenteur-géomètre. La zone et les normes de la grille, lues automatiquement, ainsi que les dimensions du lot doivent être confirmées auprès du service d'urbanisme de la municipalité et par le certificat de localisation avant toute décision.

VALEUR AU RÔLE	ZONE	SUPERFICIE DU LOT	LOGEMENTS ACTUELS	CONSTRUIT EN
261 000 $	**D-102Hb**	**636 m²**	**1**	**2000**
30 % terrain	Saint-Exemple	15,5 m de façade	Unifamiliale	26 ans

1. LE VERDICT ET LES 12 VÉRIFICATIONS

1 point à faire vérifier avant l'offre : zone inondable.

Valeur au rôle	261 000 $
Taxe de bienvenue (au moins)	2 296 $
Taxes par an (estimées)	2 688 $

À VÉRIFIER	Zone inondable. Lot à moins de 50 m d'une zone de récurrence 20-100 ans. Demandez au vendeur si la maison a déjà été inondée et faites coter l'assurance avant l'offre. Précision : par lot, cartes officielles des zones inondables.
RIEN TROUVÉ	Pyrrhotite. Pas dans un secteur ni une période de construction à risque connus. Précision : par secteur et par période de construction, jamais une mesure du béton de la maison.
À VÉRIFIER	Radon. Aucune carte ne dit le radon d'une maison : seul un test de 3 mois le mesure. Demandez au vendeur s'il a fait un test ; sinon, un test de 3 mois après l'achat. Précision : repère régional (Santé Canada, 2009-2011), jamais une mesure de la maison.
À VÉRIFIER	Terrain contaminé. Registres non lus pour cette adresse. Demandez au vendeur s'il y a eu un réservoir de mazout ou un usage industriel. Précision : registres publics du ministère de l'Environnement, autour du lot.
RIEN TROUVÉ	Glissement de terrain et érosion. Aucune zone de contraintes relevée dans les données consultées. Précision : par lot, cartes gouvernementales et municipales.
RIEN TROUVÉ	Taxes. Taxes estimées -3 % par rapport aux 10 maisons semblables autour, à taille égale. Précision : taxes estimées avec les taux de la ville, comparées aux maisons semblables autour.
RIEN TROUVÉ	Âge du bâtiment. Construit en 2000 : rien de connu propre à cette période. Précision : année inscrite au rôle d'évaluation.
RIEN TROUVÉ	Ce qui peut se construire à côté. La zone D-102Hb permet au plus 3 logements par bâtiment. Précision : grille de zonage de la zone.
PAS DE DONNÉES	Permis autour. La municipalité ne publie pas ses permis délivrés. Précision : permis délivrés publiés par la municipalité, à vol d'oiseau.
RIEN TROUVÉ	Travaux de la Ville. Aucun projet de travaux publics publié à moins de 500 m. Précision : travaux publics publiés par la municipalité.
RIEN TROUVÉ	Patrimoine. Aucun statut patrimonial connu pour cette propriété. Précision : inventaires et répertoire du patrimoine culturel.
PAS DE DONNÉES	Travaux sans permis. Pas d'image des bâtiments pour ce lot. Comparez le certificat de localisation avec ce que vous voyez sur place. Précision : aucune emprise publiée pour ce lot.

Radar Foncier ne remplace ni l'inspection, ni le notaire, ni le certificat de localisation : ce rapport vous aide à savoir quoi leur demander. Nous ne vendons pas de maison et ne touchons aucune commission. Le Radar ne voit que les données publiques : ce que seul le vendeur sait (dégât d'eau, vice caché, entente avec un voisin) reste à lui demander.

2. CE QUI POURRAIT VOUS COÛTER CHER

Aucune contrainte forte et 1 point à vérifier sur 3 vérifications.

Les faits publics trouvés pour cette maison, du plus grave au moins grave. Ce que seul le vendeur sait reste à lui demander.

À vérifier

À VÉRIFIER	Zone inondable. Lot à moins de 50 m d'une zone de récurrence 20-100 ans.

2 vérifications sans problème

- Permis récents
- Densification

3. LE BUDGET DE L'ACHAT

La taxe de bienvenue et les taxes

Ce que coûte l'achat en plus du prix, pour cette maison.

Valeur au rôle	261 000 $ (ce n'est pas le prix du marché)
Taxe de bienvenue	au moins 2 296 $, calculée sur la valeur au rôle ; si vous payez plus cher, elle se calcule sur le prix. Payable quelques mois après l'achat
Taxes municipales et scolaires	environ 2 688 $ par an
Comparées aux maisons semblables	Taxes estimées -3 % par rapport aux 10 maisons semblables autour, à taille égale
À prévoir aussi	notaire (souvent 1 500 $ à 2 500 $), inspection (500 $ à 900 $), certificat de localisation s'il n'est pas à jour, assurance habitation, déménagement

Calculez la taxe de bienvenue avec le prix réel sur radarfoncier.ca/taxe-de-bienvenue.

Coût mensuel pour l'acheteur

Ce que la propriété coûterait chaque mois et le comptant à prévoir à l'achat. Les montants se recalculent avec le prix, la mise de fonds et le taux.

Chaque mois	Montant	Calcul
Hypothèque	1 156 $	prêt 208 800 $, 4,50 %, 25 ans
Taxes municipales et scolaire	224 $	2 502 $ + 186 $ par an (estimation)
Électricité	173 $	22 500 kWh par an, maison isolée, tarif D 2026, taxes en sus
Assurance habitation	128 $	prime moyenne d'une maison au Québec, 1 539 $ par an (estimation)

À prévoir à l'achat

Mise de fonds	52 200 $	20,0 % (minimum légal : 13 050 $)
Taxe de bienvenue	2 296 $	barème 2026 de la Ville de Saint-Exemple sur 261 000 $ (le plus élevé du prix et du rôle × 1,00)
Total comptant	54 496 $	plus notaire, inspection, déménagement

Prix de départ = valeur au rôle × facteur comparatif 1,00 de la Ville de Saint-Exemple. Remplacez-le par le prix demandé. 1 681 $ par mois : hypothèque, taxes, électricité et assurance. Revenu familial nécessaire : environ 55 000 $ par an (paiement calculé au taux de qualification de 6,50 %, ratio d'abordabilité de 39 % de la SCHL, autres dettes non comprises). Estimation, pas une offre de financement. Taux de départ : 4,50 %, le même que l'analyse financière (taux négocié courant) ; le taux affiché 5 ans des banques est de 6,19 % au 7 oct. 2026 (Banque du Canada).

Sources

Droits de mutation	**Ouvrir le document officiel**
Facteur comparatif (MAMH)	**Ouvrir le document officiel**
Primes SCHL	**Ouvrir le document officiel**
Crédit premier acheteur	**Ouvrir la grille officielle (PDF)**
Tarif D Hydro-Québec	**Ouvrir la grille officielle (PDF)**
Consommation type : outil d'estimation d'Hydro-Québec cité par Noovo	**Ouvrir le document officiel**
Assurance : moyenne ClicAssure 2026	**Ouvrir le document officiel**

Comment l'hypothèque est calculée

Prêt	prix 261 000 $ - mise de fonds 52 200 $	**208 800 $**
Taux mensuel effectif	(1 + 4,5 % ÷ 2)^(1/6) - 1	**0,3715 %**
Nombre de paiements	25 ans × 12	**300**
Paiement mensuel	208 800 $ × 0,3715 % ÷ (1 - (1 + 0,3715 %)^-300)	**1 155,65 $**

Comment le total par mois est calculé

Hypothèque		**1 155,65 $**
Taxes		**224,00 $**
Électricité		**173,35 $**
Assurance		**128,25 $**
Total par mois	1 155,65 $ + 224,00 $ + 173,35 $ + 128,25 $	**1 681,25 $**

Comment la taxe de bienvenue est calculée

Base d'imposition	le plus élevé du prix (261 000 $) et de la valeur au rôle × facteur 1,00 (261 000 $)	**261 000 $**
0,5 % jusqu'à 62 900 $	62 900 $ × 0,5 %	**314,50 $**
1 % de 62 900 $ à 261 000 $	198 100 $ × 1 %	**1 981 $**
Taxe de bienvenue	somme des tranches	**2 296 $**

Barème de la loi pour 2026 : la municipalité peut demander davantage au-delà de 500 000 $.

Comment le revenu nécessaire est calculé

Hypothèque au taux de qualification de 6,50 %	208 800 $ sur 25 ans	**1 398,59 $**
Taxes		**224,00 $**
Électricité		**173,35 $**
Frais de logement par mois	1 398,59 $ + 224,00 $ + 173,35 $	**1 795,94 $**
Revenu familial par an	1 795,94 $ ÷ 39 % × 12	**55 259,68 $, soit environ 55 000 $**

39 % : la part du revenu brut que la SCHL accepte pour les frais de logement.

4. CE QUI EST PROPRE À CE TYPE DE PROPRIÉTÉ

Acheter une maison unifamiliale : ce qui vous revient

Dans une maison unifamiliale, vous décidez de tout, et vous payez tout. Voici ce qu'il faut regarder de plus près pour ce type de maison.

Tout est à vous, l'entretien aussi	Pas de syndicat, pas de locataire : toiture, fondations, drain, fenêtres, entrée et terrain sont à votre seule charge. Demandez l'année de chaque grande composante : c'est votre budget de travaux des dix prochaines années.
Le terrain et ses limites	Clôture, haie, cabanon, piscine, entrée : c'est le certificat de localisation qui dit s'ils sont bien sur le terrain et à la bonne distance des lignes. Exigez-en un fait après les derniers travaux, et comparez-le avec ce que vous voyez sur place.
Les voisins : clôture, arbres et eau	Une clôture sur la ligne est présumée mitoyenne et s'entretient à frais communs (Code civil du Québec, art. 1002 et 1003). Un voisin peut demander de couper les branches et les racines qui avancent chez lui et lui nuisent (art. 985). Demandez au vendeur s'il y a une entente ou un différend avec un voisin.

5. CE QUE VOUS POURREZ FAIRE DE LA MAISON

La zone en mots simples

La grille permet jusqu'à 3 logements dans un bâtiment isolé. Selon la taille du lot et les marges, environ 3 logements semblent réalisables, soit 2 de plus qu'aujourd'hui.

Zone	D-102Hb (Habitation)
Usages autorisés	H1 Habitation
Logements actuels	1
Maximum retenu	3
Hauteur maximale	11 m
Étages au maximum	3
Grille officielle de la zone	D-102Hb

La zone en mots simples

- Dans votre zone (D-102Hb), on peut construire des habitations.
- Un bâtiment peut contenir jusqu'à 3 logements.
- Votre bâtiment peut avoir au plus 3 étages.
- Votre bâtiment ne peut pas dépasser 36 pieds (11 mètres) de haut.
- Votre bâtiment doit être à au moins 19,7 pieds (6 mètres) de la ligne avant de ce terrain, du côté de la rue.
- Vous devez laisser un espace d'au moins 5 pieds (1,5 mètre) entre votre projet et la ligne de terrain de votre voisin.
- Si on additionne les deux côtés de cette maison, il faut au moins 13,2 pieds (4 mètres) d'espace libre au total.
- Vous devez garder au moins 24,7 pieds (7,5 mètres) de cour entre l'arrière de votre bâtiment et la ligne du fond de ce terrain.
- Votre bâtiment peut couvrir au plus 40 % de la surface de ce terrain.
- Pour créer un nouveau terrain (le diviser en deux, par exemple), chaque terrain doit avoir au moins 4 845 pi² (450 m²).

Agrandir, garage, piscine : ce que la zone permet

Selon les règles de la zone D-102Hb : à confirmer avec la Ville de Saint-Exemple avant d'en faire un projet.

Agrandir au sol	Environ 1 225 pi² (114 m²) d'espace constructible encore libre au sol, selon le coefficient d'emprise de la zone.
Ajouter un étage	Le bâtiment a 1 étage ; la zone en permet jusqu'à 3.
Grille officielle de la zone D-102Hb	D-102Hb

Louer : à long terme ou à court terme

Si vous voulez louer une partie ou la totalité de cette maison : la ville permet-elle la location à court terme à cette adresse, et combien se loue un logement dans le secteur.

À court terme (31 nuits ou moins, type Airbnb)	Oui en général : la règle du Québec s'applique. Aucune règle propre à la ville de Saint-Exemple n'est publiée : la règle du Québec s'applique. À confirmer avec le service d'urbanisme de la ville de Saint-Exemple. Seulement dans votre résidence principale (là où vous habitez vraiment) : louer un autre logement est une « résidence de tourisme », permise seulement là où le zonage l'autorise. Avant de louer : l'avis de conformité de la ville, une assurance responsabilité d'au moins 2 000 000 $, l'accord du syndicat (condo) ou du propriétaire (locataire), puis l'enregistrement auprès de la CITQ (54 $ par année en 2026). Le numéro d'enregistrement doit paraître sur chaque annonce et le certificat être affiché à l'entrée. Louer sans enregistrement : amende de 2 500 $ à 25 000 $, doublée à la récidive. L'enregistrement au Québec : quebec.ca
À long terme (bail ordinaire)	Dans le secteur Saint-Exemple, un logement se loue en moyenne 880 $ (3½), 1 090 $ (4½), 1 340 $ (5½ et plus) par mois (SCHL, octobre 2025). Logements vacants : 1,6 %, un marché serré : un logement se loue vite. Le bail du Québec (formulaire obligatoire du Tribunal administratif du logement) encadre le loyer : un locataire peut rester tant qu'il le veut, et la hausse de loyer est limitée. Pour un avis d'augmentation donné depuis le 1er janvier 2026, le TAL part de la moyenne sur 3 ans de l'IPC du Québec : 3,1 % en 2026 (4,5 % en 2025). Immeuble construit ou transformé en logements depuis 5 ans ou moins (section F du bail) : le locataire ne peut pas faire fixer le loyer par le TAL, et refuser la hausse l'oblige à partir à la fin du bail. Depuis le 6 juin 2024 et pour 3 ans, soit jusqu'au 6 juin 2027, aucun locataire ne peut être évincé pour subdiviser, agrandir ou changer l'affectation d'un logement. Le propriétaire peut reprendre un logement pour lui, ses parents ou enfants, ou un proche dont il est le principal soutien. Tribunal administratif du logement : tal.gouv.qc.ca

6. L'HISTORIQUE DE LA PROPRIÉTÉ

Ce que les données publiques disent de cette propriété, dans l'ordre. La date et le prix de la dernière vente sont au Registre foncier du Québec.

Quand	Ce qui s'est passé	Source
2000	Construction du bâtiment	Rôle d'évaluation
2023-06-14	Permis : Remplacement du revêtement de toiture	Permis délivrés de la municipalité

7. MES QUESTIONS ET MES DOCUMENTS

Mes questions, étape par étape

Tirées de ce que le Radar voit sur cette maison, à imprimer et à apporter. Vous arrivez préparé chez chaque professionnel.

À la visite, au vendeur

- Permis du 2023-06-14 (remplacement du revêtement de toiture) : les travaux sont-ils terminés ? Factures, garanties et certificat de conformité ?
- La propriété a-t-elle déjà été inondée ou indemnisée ? Quelle est la prime d'assurance actuelle ?
- En quelle année ont été refaits la toiture, les fenêtres, le drain et le système de chauffage ?
- La maison est-elle branchée à l'égout et à l'aqueduc, ou a-t-elle une fosse septique et un puits ?
- Y a-t-il une entente ou un différend avec un voisin (clôture, arbre, écoulement de l'eau) ?
- Pourquoi vendez-vous, et depuis quand la maison est-elle à vendre ?
- Y a-t-il eu un dégât d'eau, une infiltration ou un refoulement d'égout ? Une réclamation à l'assurance ?
- Quels travaux avez-vous faits, avec quel permis, et avez-vous les factures ?
- Combien coûtent le chauffage et l'électricité par année ?

À l'inspecteur

- Fondations : fissures, efflorescence, traces d'eau au sous-sol
- Toiture : âge du revêtement, solins, ventilation de l'entretoit
- Drain français et clapet antiretour : présence et état (secteur où l'eau est à surveiller)
- Panneau électrique, chauffe-eau et plomberie : âge et état
- Radon : un test de 3 mois, d'octobre à avril, si le vendeur n'en a pas
- Pente du terrain autour de la maison, margelles et descentes de gouttières : l'eau s'éloigne-t-elle des fondations ?
- Cabanon, garage, terrasse, piscine et clôture : état et conformité apparente
- Fosse septique et puits, s'il y en a : âge, vidange, analyse de l'eau

Au notaire

- Le certificat de localisation est-il à jour (aucun changement depuis sa date) ?
- Y a-t-il une servitude, un empiètement ou un droit de passage ?
- Les taxes municipales et scolaires sont-elles payées ? L'ajustement à la date de l'achat ?
- Y a-t-il une hypothèque légale ou un préavis inscrit au Registre foncier ?
- Un équipement est-il loué (chauffe-eau, thermopompe, alarme) ?
- La vente est-elle faite avec ou sans garantie légale ? Ce que vous perdez si elle est sans garantie
- Les bâtiments accessoires (cabanon, garage, piscine) et la clôture sont-ils sur le terrain et aux bonnes distances, selon le certificat ?

Les documents à demander

Avant de lever les conditions de votre promesse d'achat.

Document	Ce qu'il faut
Certificat de localisation	récent, fait après les derniers travaux (piscine, cabanon, agrandissement)
Déclarations du vendeur	le formulaire rempli et signé, si un courtier inscrit la propriété
Permis et factures des travaux	pour chaque rénovation, avec les garanties
Comptes de taxes	municipales et scolaires, des deux dernières années
Factures d'énergie	électricité, mazout ou gaz, sur 12 mois
Rapport d'inspection préachat	le vôtre, fait par un inspecteur de votre choix
Test de radon	si le vendeur en a fait un

8. SOURCES ET PRÉCISION

Rôle d'évaluation foncière 2026	MAMH, données ouvertes (valeurs au 1er juillet 2023)
Zones	Plan de zonage, Ville de Saint-Exemple. Zone trouvée par le numéro de lot ou l'adresse (Référentiel québécois des adresses).
Normes	Grilles non lues automatiquement pour cette municipalité.
Permis	La municipalité ne publie pas ses permis en données ouvertes : les demander au service d'urbanisme.

Attribution des données et avis de non-responsabilité

1. Sources et licences. Radar Foncier utilise des données ouvertes officielles, qu'il combine, recalcule et lit automatiquement : les données ont donc été modifiées par rapport à leur version d'origine. Licence CC BY 4.0 : https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/deed.fr.

- Ville de Saint-Exemple : plan de zonage, grilles et règlements publiés par la municipalité, utilisés selon les conditions de leur éditeur.

- Gouvernement du Québec, sur Données Québec sous licence CC BY 4.0 : rôle d'évaluation foncière (ministère des Affaires municipales et de l'Habitation), Adresses Québec et Référentiel québécois des adresses, pour les codes postaux (ministère des Ressources naturelles et des Forêts), terrains contaminés, zones inondables et aires de protection de l'eau potable (ministère de l'Environnement), zones de contraintes relatives aux glissements de terrain (ministère des Transports et de la Mobilité durable), Répertoire du patrimoine culturel (ministère de la Culture et des Communications).

- Travaux publics : Travaux routiers du ministère des Transports et de la Mobilité durable (Québec 511) et Tableau de bord des projets d'infrastructure de 20 M$ et plus (Secrétariat du Conseil du trésor), sur Données Québec sous licence CC BY 4.0 ; cartes et pages d'information sur les travaux publiées par les municipalités (nommées dans la section des travaux) ; Ville de Montréal, Résultats du Plan d'intervention 2023-2027 et Résultats du dépistage des entrées de service en plomb (CC BY 4.0). Les tracés lus dans une page Web sont situés approximativement par le Radar.

- Adapté de Statistique Canada, Recensement de la population de 2021, profils par secteur et subdivision de recensement, utilisé selon la Licence ouverte de Statistique Canada ; cela ne constitue pas une approbation de ce produit par Statistique Canada. Adapté de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), Enquête sur les logements locatifs, octobre 2025 (Portail de l'information sur le marché de l'habitation). Ceci ne constitue pas une approbation de ce produit par la SCHL.

- Éco-Diligence : Répertoire des terrains contaminés et Répertoire des dépôts de sols et de résidus industriels (ministère de l'Environnement), Inventaire national des mines orphelines et abandonnées (ministère des Ressources naturelles et des Forêts), îlots de chaleur urbains 2020-2022 (INSPQ), sur Données Québec sous licence CC BY 4.0 ; Inventaire des sites contaminés fédéraux (Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada) et limites des subdivisions de recensement 2021 (Statistique Canada) : contient de l'information visée par la Licence du gouvernement ouvert - Canada.

- Groupe Altus, Guide des coûts de construction 2026 : coûts cités comme référence, avec mention de la source. Le guide demeure la propriété du Groupe Altus.

- Référentiel québécois sur les bâtiments, ministère des Ressources naturelles et des Forêts, CC BY 4.0 (sur Données Québec) : emprise au sol des bâtiments, croisée avec le contour du lot et le rôle.

- Le milieu : Ville de Montréal, Potentiel technique de production solaire photovoltaïque des toits, Inspections de salubrité et Inspections préventives en salubrité du Service de la stratégie immobilière et de l'habitation, Contrevenants condamnés (salubrité, entretien et sécurité des logements), Avis de détérioration et Actes criminels (Service de police de la Ville de Montréal) ; Ville de Sherbrooke, Incidents de sécurité publique : données ouvertes sous licence CC BY 4.0, sans les noms de personnes qu'elles contiennent. Ressources naturelles Canada, Cartes d'ensoleillement et du potentiel d'énergie solaire photovoltaïque du Canada : contient de l'information visée par la Licence du gouvernement ouvert - Canada. Statistique Canada, tableau 35-10-0179-01 (statistiques des crimes fondés sur l'affaire, services de police au Québec), utilisé selon la Licence ouverte de Statistique Canada. Hydro-Québec, Tarifs d'électricité en vigueur le 1er avril 2026 (tarif D et mesurage net, option I) et page « Panneaux solaires » (aide LogisVert, consultée le 25 octobre 2026) : prix publiés, cités avec leur source ; la valeur de la production sur la facture est un calcul du Radar Foncier, ni une estimation ni une offre d'Hydro-Québec. Règles municipales sur les panneaux solaires : règlements de zonage et fiches publiés par chaque municipalité, relevés le 25 octobre 2026 et résumés par le Radar Foncier ; seul le texte de la ville fait foi.

- Lots : Cadastre du Québec, ministère des Ressources naturelles et des Forêts (cadastre allégé), © Gouvernement du Québec ; contours à titre indicatif, seul Infolot et un plan d'arpenteur-géomètre font foi.

- Autres jeux sur Données Québec ou sur le portail de leur éditeur, sous licence CC BY 4.0 : décisions, inclusions et exclusions et zone agricole transposée (Commission de protection du territoire agricole du Québec) ; débits de circulation (ministère des Transports et de la Mobilité durable) ; titulaires de permis de détaillant d'alcool en vigueur (Régie des alcools, des courses et des jeux) ; territoire inondé en 2017 et 2019 et Géobase du réseau hydrographique du Québec (ministère des Ressources naturelles et des Forêts) ; établissements scolaires (ministère de l'Éducation) ; horaires de transport en commun (GTFS des sociétés de transport) ; permis de construction et comptages aux intersections (Ville de Montréal) ; permis de construction (Ville de Laval). Listes mensuelles de permis de la Ville de Saint-Jérôme (vsj.ca), citées avec leur source.

- OpenStreetMap : autoroutes et voies ferrées proches, lignes électriques, pipelines, services du quartier et fond des cartes, © les contributeurs d'OpenStreetMap, données disponibles sous la licence ODbL (openstreetmap.org/copyright) ; fond de carte © OpenMapTiles, servi par OpenFreeMap.

L'utilisation de ces données n'indique aucune approbation, aucun partenariat ni aucun endossement de Radar Foncier par ces organismes.

2. Limite de responsabilité. Les rapports, vérifications de conformité, projections financières et lectures de zonage sont produits automatiquement, à partir de règles fixes appliquées aux données ci-dessus (l'intelligence artificielle sert seulement à l'assistant et à certains textes), à des fins d'analyse préliminaire et d'information seulement. Des écarts peuvent survenir à cause des délais de mise à jour des registres publics, d'erreurs dans les données d'origine ou de la lecture automatique des règlements. Ils ne remplacent pas l'avis du service d'urbanisme de la Ville de Saint-Exemple, ni celui d'un arpenteur-géomètre, d'un urbaniste, d'un technologue ou d'un ingénieur, d'un évaluateur agréé, d'un notaire ou d'un avocat. Ce rapport n'est ni une inspection préachat, ni un avis juridique, ni une opinion sur le titre, ni un conseil financier. Il ne remplace pas le courtier, l'inspecteur ou le notaire. Vérifiez chaque renseignement auprès de la source officielle avant toute décision. Seuls les règlements en vigueur et les documents officiels de la municipalité font foi.